

Docteur Quéré, 20

Souhais et réalisations

En fin novembre 1904, le Conseil municipal (voir *Docteur Quéré, 19*) avait renouvelé sa demande de construction d'une voie de chemin de fer allant de Plestin-les-Grèves à Callac et, surtout, passant par Guerlesquin.

Le mardi 16 mai 1905, le Conseil « remet une couche » sur le sujet en présentant des arguments dont certains nous font apprécier combien la commune était dynamique et surtout ambitieuse à l'aube du XXe siècle.

Sont présents, François-Marie Quéré, le maire, et les conseillers Nicol, Le Barzic, Bréban, Le Roux, Prigent, Bocher, Le Coant, Guillou, Le Lirzin, Dinahet, Touche, Rolland, Tilly, Folgalvez et Lahellec.

Après examen de quelques questions de routine, on en vient au sujet intitulé *Demande de chemin de fer de Plestin à Callac* :

Sur la proposition de M. Le Barzic, le Conseil,

Considérant que l'état florissant des foires et marchés de Callac de Bretagne est principalement lié à la ligne ferrée allant de Guingamp à Carhaix,

Considérant que la station balnéaire de Plestin-les-Grèves prend chaque année un développement de plus en plus grand, développement qui serait encore augmenté dans de plus grandes proportions par une voie ferrée menant directement au chemin de fer de l'Ouest,

Considérant que le tracé actuellement désigné de cette ligne est Plounérin, qui ne se trouve de Plestin qu'à une distance de neuf kilomètres, ce que prouve surabondamment le service gratuit – ou à peu près – du courrier actuel, qui se fait cependant trois fois par jour,

Considérant que les relations directes de l'intérieur des terres avec Plestin sont très difficiles et que le vrai moyen de les améliorer est de créer une voie ferrée allant jusqu'à Callac,

Considérant que cette voie favoriserait considérablement l'agriculture, le commerce et l'industrie de toute cette contrée en facilitant le transport des engrais de mer qui y font en ce moment absolument défaut,

Considérant que sur cet itinéraire se trouve Guerlesquin dont les marchés hebdomadaires du lundi et les quatorze foires annuelles sont fréquentées d'une façon assidue par les habitants des communes de Plouégat-Moysan, Plouigneau, Le Ponthou, Botsorhel, Lannéanou, Scignac, Berrien, Bolazec, Plourac'h, Plusquellec, Carnoët, Lohuec, Plougras, Loguivy-Plougras, Plounévez-Moëdec, Plounérin, Lanvellec, Plufur, Trémel, etc., et en outre par les bouchers et

commerçants de Morlaix, Carhaix, Callac-de-Bretagne, Guingamp, Belle-Isle-en-terre, Lannion, Plouaret, Vieux-Marché, Lanmeur, Plestin, etc. etc.

Considérant que dans la commune de Guerlesquin existent de superbes carrières de granit occupant de nombreux ouvriers et expédiant, malgré les difficultés actuelles de transport à des distances très éloignées, des pierres de taille au grain si fin et si pur,

Considérant que les nombreuses transactions qui ont lieu journallement entre Guerlesquin et les cultivateurs et commerçants des communes environnantes en grains, graines, engrais, beurre, bois, foin, pommes de terre, animaux d'élevage et de boucherie, etc... constituent pour une notable partie la situation prospère de la Gare de Plounérin,

Considérant qu'une ligne ferrée de Plestin à Callac accroîtrait et faciliterait considérablement le transport des personnes et des marchandises dans une contrée actuellement négligée et qui ne demande cependant qu'à développer ses transactions,

Le Conseil municipal de la commune de Guerlesquin émet instamment le vœu qu'une ligne ferrée reliant Plestin-les Grèves à Callac de Bretagne soit établie par Trémel, Gare de Plounérin, Guerlesquin, Plougras, Lohuec et Calanhel.

Et l'on embraye sur une autre sollicitation portant pour titre Demande du courrier direct de la Gare:

Même séance : Sur la proposition de M. Le Barzic, le Conseil,

Considérant que l'itinéraire du courrier de Guerlesquin à la gare de Plounérin l'oblige à passer par le bourg de Plounérin et à prolonger ainsi son trajet de deux kilomètres à l'aller et autant au retour,

Considérant que ce service est donc fait au profit du bourg de Plounérin et au détriment de la ville de Guerlesquin, qui a cependant beaucoup plus d'importance comme agglomération et comme correspondance,

Considérant que les relations du public avec la gare de Plounérin sont bien plus nombreuses et plus suivies qu'avec le bourg de cette commune, dont le commerce est bien moins important que celui de la gare,

Considérant que si le bureau des Postes de Plounérin était transféré du bourg à la gare, le service du courrier de Guerlesquin, devenant moins long et moins pénible, pourrait se faire plus vite et à des conditions plus avantageuses pour l'Administration et pour le courrier lui-même,

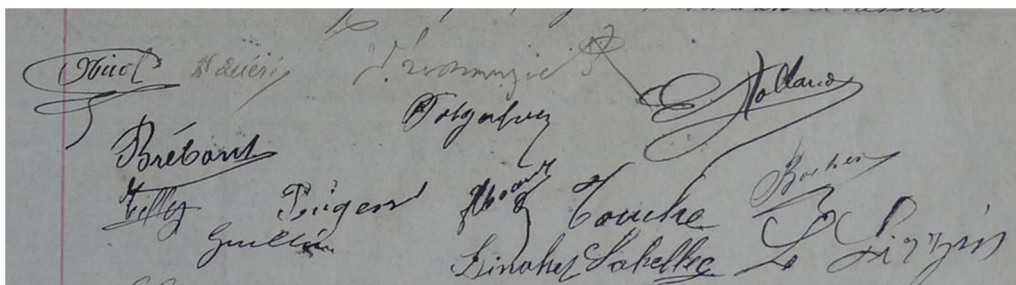
Le Conseil municipal de Guerlesquin émet le vœu que le bureau des Postes soit transféré du bourg de Plounérin à la gare,

Et si, par impossible et pour des raisons inconnues, l'Administration des Postes n'accédait pas au vœu qui précède, le Conseil municipal de Guerlesquin,

Considérant que pour donner satisfaction à Guerlesquin, il serait sans doute possible de créer un service du courrier à pied de la Gare au bourg de Plounérin,

Considérant que ce service pédestre pouvant se faire par un chemin de traverse et plus direct, la distribution de la correspondance, loin d'y perdre, n'aurait qu'à y gagner.

.....



Le 13 août de la même année 1905, le Conseil municipal se penche sur un sujet concernant plus particulièrement les habitants de la ville. (Une fois de plus, pour éviter les déformations ou mauvaises interprétations que pourrait contenir le résumé que j'aurais fait ici, je vous livre la copie intégrale d'un extrait de la *délibération* du jour dit) :

En marge : *Demande de subvention pour démolition du cimetière et rectification de la route.*

Sur la proposition du Maire, le Conseil municipal, considérant que pour se conformer aux vœux de toute la population, il a déjà décidé la démolition d'une partie du vieux cimetière et l'élargissement de la route vicinale contiguë,

que le cimetière étant désaffecté depuis quinze ans, ce travail ne présente pas de danger pour la santé publique grâce aux précautions usitées en pareil cas, que le conseil a déjà voté à cet effet l'année dernière huit centimes additionnels dont le montant est de 850 francs, et

que le dossier dressé par M. l'Agent voyer de Plouigneau s'élève à 1500 francs sans compter la construction de la chaussée et des caniveaux pavés, que le chemin en question se trouve profondément encaissé entre les maisons d'habitation et le mur du cimetière, disposition d'autant plus malsaine que les détritrus du haut de la ville charriés par les pluies passent fatalement par cette sorte de cloaque,

que la commune a déjà fait de grands sacrifices pour la construction d'un réseau de caniveaux pavés dans la traversée de la ville et pour une canalisation d'eaux potables,

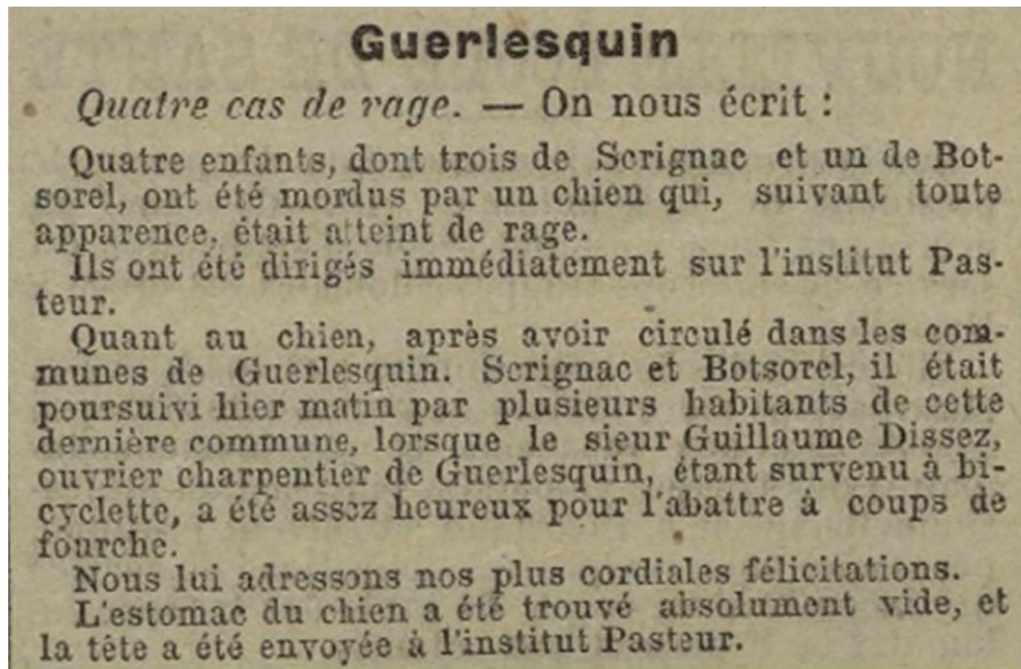
que le travail projeté comme les précédents aux prescriptions de la loi du 15 février 1902 sur la santé publique se présente par suite avec un caractère de réelle urgence,

à l'unanimité s'adresse au Conseil général pour qu'il lui plaise d'accorder à la commune de Guerlesquin une subvention équivalente à la différence du montant du devis et de la somme disponible.

Bien entendu, il s'agissait de l'ancien cimetière entourant l'église, et le *cloaque* évoqué se situait devant la propriété où se trouve la mairie d'aujourd'hui, soit dans la rue actuelle du docteur Quéré.

En novembre 1905, le Conseil municipal approuvait les plan, devis et cahier des charges pour la construction d'un mur de soutènement de la partie nord de l'ancien cimetière.

Autre chose, pas plus joyeuse, d'il y a cent-vingt ans, racontée par un article du 14 octobre 1905 de la *Dépêche de Brest* :



Guillaume-Marie Le Dissez, qui a tué ce chien enragé à coups de fourche (Aïe, aïe, cela a dû être épique!), né en 1853 à Plounérin, mort le 13 avril 1935 en son domicile en ville de Guerlesquin, était un intrépide. Tenez, il s'est marié quatre fois. Je dis ça, je ne dis rien. Je dis juste bravo Guillaume !

Notre Guillaume s'est marié en 1880 à Plouégat-Moysan avec Catherine Jaouen (1854-1896), en 1897 à Plufur avec Marie-Jeanne Abraham (1840-1905), en 1906 à Guerlesquin avec Marie-Yvonne Conan, et enfin en 1911 à Guerlesquin avec Adèle Lirzin (1870-1937). Il devait être d'un charme fou, ne restant veuf que quelques petits mois après les décès de ses épouses.

Je ne sais pas pourquoi le journaliste a précisé qu'il était *survenu à bicyclette*. Comme Zorro à cheval...

à suivre